



Essor

Exercice clos le 31 décembre 2010

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Essor

Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Essor, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. **Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Lille, le 7 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A blue ink signature of Carole Papoz, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Carole Papoz

ACTIF				PASSIF			
	renvoi	2010	2 009		renvoi	2010	2 009
I - ACTIF IMMOBILISE				I - FONDS PROPRES	3.1		
IMMO.CORPORELLES ET INCORPORELLES				Réserves statut. ou contract.		315 918	313 177
Mat.bureau et info.		22 118	21 579	Fonds renouvellement nx prog.		0	2 231
Mat.transport		2 845	2 845	Report à nouveau			
Logiciel		4 061	4 061				
Amortissements		-20 805	-19 773				
Amortissements Mat transport		-2 845	-2 845				
Amortissements Logiciel		-3 817	-2 577				
Net	2.1	1 557	3 290	Excédent recettes/dépenses		20 056	2 741
TOTAL I		1 557	3 290	TOTAL I		335 974	318 150
II - ACTIF CIRCULANT				II - DETTES			
CREANCES PROGRAMMES	2.2	132 009	118 598	FONDS DEDIES AUX PROGRAMMES	3.2	5 022 823	3 532 054
Nouveau programme			7 680	Dép. Coord. Prog. Ruraux		8	8
Education développement			46	Guinée Bissau		17 864	108 551
Sao Luis 3		10 131	3 471	Manaus2			17 584
Manaus 3			3 922	Cameta3			36 372
Nhamatanda Eau			3 646	Belem 3			3 206
Nacala		20 150	15 277	Micro projet Monapo			500
Sao Paulo		56 048	53 048	Acomva			8 759
Autres (Raid ; Amazone ; Expo Vente)			1053	Tchad		88 547	186 985
Amdec			30 455	UPA		652 271	922 143
Acomva		360		DG Brésil			45 468
Cameta3		1 038		Nhamatanda			28 402
Bureau Brésil 2		26 376		Cap Vert		1 297	38 445
Maputo 4		1 006		Bureau Brésil			6 149
Nhamatanda2		16 865		Facilité eau		237 535	411 079
Bureau Mozambique		35		Ressources à affecter		323 628	259 025
				Autres (Raid ; Amazone)			6 300
				Beira2		505 639	667 279
				Convention Programme		194 312	395 518
				Paraiba		161 588	297 668
				Bureau Brésil 2			27 157
				Maputo 4			65 456
				Nhamatanda Eau		51 649	
				AMDEC 2006			
				Education développement		12 350	
				Education Maputo		16 611	
				AUPU Agric. Périurbaine		213 054	
				Convention Educ.		876 720	
				Cap Vert2		2 954	
				Fortaleza Stimulation		4 188	
				Multipays		1 662 609	
AUTRES CREANCES	2.3	3 828 880	3 165 941	AUTRES DETTES	3.3	168 893	144 550
Subventions à recevoir de l'année		687 635	813 584	Fourn. fact.non parvenues		8 945	12 060
Subv.à recevoir années antérieures		3 126 591	2 349 390	Provision congés payés		57 580	48 915
				Organismes sociaux		95 292	77 503
Etat (taxe sur les salaires)		2 877	2 967	Etat		7 016	6 032
Organismes sociaux							
Autres créances		11 777		Fds de réserve écarts change			
				Ecarts positifs/solde prgr		60	40
				Découvert bancaire			
DISPONIBILITES	2.4	1 563 951	715 845				
SICAV essor		214 040	13 906				
SICAV programmes U.E.							
Intérêts à recevoir		4 472	584				
BSD (Compte courant Essor)		1 060 390	408 479				
BSD Compte Epargne		76 000					
BSD Euros (Comptes programmes)		3 090	291 333	Produits constatés d'avance	3.4	0	10 000
Crédit Agricole (Compte courant Essor)		81 642	8	8 Subv. Reçues en 2008 concernent 2009			
Crédit Agricole Compte Epargne		46 499	0	Subv. Reçues en 2009 concernent 2010			10 000
Crédit Agricole Compte Epargne 2		76 000		CNASEA			
Caisse dollars		102	102				
Caisse Euros		982	1 104				
Caisse Reals		133	77				
Caisse Méticais		414	76				
Caisse CFA (Guinée Bissau)		60	125				
Caisse CFA (Tchad)		128	51				
TOTAL II		5 524 837	4 000 384	TOTAL II		5 191 716	3 686 604
COMPTES DE REGUL.	2.5	1 299	1 082				
Charges constatées d'avance		1 299	1 082				
TOTAL GENERAL		5 527 691	4 004 756	TOTAL GENERAL		5 527 691	4 004 756

Association ESSOR - 31 décembre 2010

POSTES	renvoi	%	2010	2009
<u>RESSOURCES AFFECTEES AUX PROGRAMMES</u>	4			
Financements programmes reçus sur l'exercice (1)	4.1		4 244 904	2 929 087
Financements à recevoir sur dépenses effectuées	4.2		132 009	118 598
Financements des dépenses engagées sur exercices antérieurs			-118 598	-167 288
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	4.3		-5 022 823	-3 532 054
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			3 532 054	3 397 921
Total ressources affectées aux programmes			2 767 548	2 746 259
<u>CHARGES AFFECTEES AUX PROGRAMMES</u>	4.4			
Dépenses programmes engagées au cours de l'exercice sur financements reçus			-1 960 494	-2 106 505
Impôts et taxes sur personnel salarié expatrié (responsables de programmes)				
Salaires du personnel salarié expatrié (responsables de programmes) et volontaire			-213 134	-157 310
Charges sociales sur salaires du personnel salarié expatrié (resp. de programmes)			-64 186	-47 739
Total dépenses directement liées aux programmes		80,86%	-2 237 813	-2 311 554
Achats			-2 851	-4 954
Services extérieurs			-28 806	-14 409
Autres services extérieurs			-64 497	-52 985
Impôts et taxes sur salaires du pers. salarié siège et encadrants (chefs de secteurs)			-26 206	-20 724
Salaires du personnel salarié au siège et encadrants			-279 693	-236 016
Charges sociales sur salaires du personnel salarié au siège et encadrants			-125 389	-102 960
Dotations aux amortissements			-2 272	-2 798
Produits financiers affectés aux programmes			-20	139
Charges financières				
Produits exceptionnels				
Autres charges Gestion				2
Total dépenses de fonctionnement affectées aux programmes		19,14%	-529 735	-434 705
Total des charges affectées aux programmes		-100,00%	-2 767 548	-2 746 259
SOLDE ACTIVITE PROGRAMMES			0	0
Produits divers de gestion courante			0	0
Charges diverses de gestion courante			-20	2
Produits financiers sur fonds Essor (Banque Scalbert Dupont)			3 908	2 739
Produits financiers sur fonds Essor (Crédit Agricole)			0	0
Produits financiers sur fonds provenant de subventions européennes				
Charges financières				
Charges impot			0	0
Produits exceptionnels				
Transfert de charges (pôle emploi contrat unique Insertion CUI)			16 168	0
SOLDE HORS ACTIVITE PROGRAMMES			20 056	2 741
EXCEDENT			20 056	2 741

(1) hors financements et recettes locales et dépenses effectuées sur ces financements et recettes.

ASSOCIATION ESSOR

ANNEXES DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

1. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels et notamment :

- le principe de prudence
- la continuité de l'exploitation
- le principe des coûts historiques

Les comptes annuels et leurs annexes sont présentés en Euros.

L'association applique le règlement 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

De même, les comptes ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce ainsi qu'à celles du plan comptable général tel qu'il résulte du règlement 99-03 du 29 avril 1999 modifié notamment par les règlements 2000-06 et 2003-07 pour les passifs et par les règlements CRC 2002-10 et 2004-06 pour les actifs.

Ces dispositions n'ont eu aucun impact sur les comptes annuels.

1.1. Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2. Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.3. Présentation du compte de résultat

La présentation du compte de résultat est adaptée à l'activité de l'association afin de rendre plus lisible les flux de l'exercice. Cette présentation distingue notamment les opérations affectées aux programmes de celles qui ne le sont pas.

1.4. Autres règles et méthodes

La procédure concernant l'affectation des dépenses siège sur les projets a été affinée au 1^{er} janvier 2010.

Jusqu'à fin 2009, l'affectation des dépenses siège sur les différents projets terrain se faisait chaque mois à l'aide d'une grille de répartition élaborée en début d'année et qui tenait compte du temps

prévu pour le suivi de chaque projet. Lors de l'élaboration du rapport financier d'un projet, le montant des dépenses siège affectées au projet était ajusté (soit en l'augmentant soit en le diminuant) au montant prévu dans le projet pour couvrir ces frais administratifs

Le nombre de projets ayant augmenté ces dernières années, ce procédé n'est plus très adapté à la situation.

Ainsi, depuis le 01 janvier 2010 la procédure mise en place en 2010 est la suivante :

- Affecter les dépenses siège sur chaque projet lors de l'élaboration du rapport financier.
- En fin d'exercice, faire le point sur les frais siège restant à affecter et les répartir sur les projets.

Le système d'affectation mensuel étant le suivant :

Lors de la dépense

Journal Banque

	DEBIT	CREDIT
512020 Banque		X
606400 Frais Administratifs	X	

Journal Affectation

	DEBIT	CREDIT
706400 Frais Administratifs		X
401 Compte EN ATTENTE AFFECTATION	X	

Lors d'un rapport financier

Journal Affectation

	DEBIT	CREDIT
401 Compte EN ATTENTE AFFECTATION		X
402 Compte Programme	X	

Journal Analytique

	DEBIT	CREDIT
905402 Compte général Programme		X
92020090 Compte analytique / Frais Adm.	X	

Cette procédure permet de savoir précisément le montant des frais siège restant à affecter aux projets.

Les autres méthodes sont explicitées dans les notes relatives au bilan et au compte de résultat.

1.5. Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature atteint pour 2010 : 128 810 €.

2. INFORMATIONS SUR LE BILAN ACTIF

2.1 IMMOBILISATIONS BRUTES ET AMORTISSEMENTS (EN €UROS)

Immobilisations	31/12/09	Acquisitions	Diminutions	31/12/10
Corporelles	24 424	539	0	24 963
Incorporelles	4 061	0	0	4 061

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles concernent essentiellement du matériel informatique.

Amortissements	31/12/09	Augmentations	Diminutions	31/12/10
Corporelles	22 618	1 032	0	23 650
Incorporelles	2 577	1 240	0	3 817

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations, selon les méthodes suivantes :

Matériel informatique : linéaire 3 ans.
Matériel de transport : linéaire 3 ans.

2.2 CREANCES ET DETTES PROGRAMMES (FONDS DEDIES)

Les fonds reçus des financeurs sont enregistrés aux comptes 41, par programme. Les dépenses effectuées par programme sont imputées aux comptes 40 et ventilées par programme. (Le détail des subdivisions comptables par programme est donné page 12 et 13 de l'annexe).

Le solde des fonds reçus des financeurs diminués des dépenses effectuées par programme figure au bilan.

La présentation fait apparaître la position comptable des dettes et créances au niveau de chaque programme non clôturé dans lesquels l'association intervient. La position résulte du niveau de dépenses réalisées par rapport aux financements reçus :

Les montants présentés en "**créances programmes**" correspondent aux dépenses cumulées supérieures aux financements reçus;

A l'inverse, les montants présentés en "**dettes-Fonds dédiés aux programmes**" correspondent à la part des ressources affectées par les tiers financeurs à des projets définis qui n'ont pas encore été utilisées. L'engagement d'emploi pris par l'association envers les tiers financeurs est inscrit au compte de résultat sous la rubrique "Dépenses à engager sur financement reçus".

Les sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Les "ressources à affecter" correspondent aux fonds privés qui sont dédiés au financement des programmes sans être forcément affectés à une action précise au 31 décembre.

Le détail des créances et des Fonds dédiés par programme est le suivant :

PROGRAMME	Subventions et dons reçus	Dépenses engagées	Dépenses à engager sur subventions accordées	Subventions à recevoir sur dépenses engagées
BELEM 3	295 590	295 590		
SAO LUIS 3	246 103	256 234		10 131
MANAUS 2	661 161	661 161		
BUREAU BRESIL	464 554	464 554		
DG BRESIL	1 103 177	1 103 177		
NHAMATANDA	587 608	587 608		
EDUCATION AU DEVELPT	109 118	96 768	12 350	
Dép coordination prg ruraux	40 000	39 992	8	
CAP VERT	1 143 393	1 142 096	1 297	
AMDEC 2006	894 646	894 646		
NACALA	356 782	376 932		20 150
UPA	1 661 274	1 009 003	652 271	
DIAGNOSTIC	18 700	18 700		
RAID AMAZONE	8 731	8 731		
EXPO VENTE C. Roussel	0			
FRIO	4 390	4 390		
NHAMATANDA EAU	340 746	289 097	51 649	
ACOMVA	69 483	69 843		360
FACILITE EAU	836 738	599 205	237 533	
CAMETA 3	90 000	91 038		1 038
BEIRA 2	1 262 897	757 258	505 639	
CONVENTION PROGRAMME	554 338	360 026	194 312	
PARAIBA	620 612	459 024	161 588	
MICRO PROJET MONAPO	0		0	
MANAUS 3 (FIP)	25 500	25 500		
TCHAD	425 032	336 485	88 547	
GUINEE BISSAU	230 525	212 661	17 864	
BUREAU BRESIL 2	116 438	142 814		26 376
MAPUTO 4	151 126	152 132		1 006
SAO PAULO	40 000	96 048		56 048
EDUCATION MAPUTO	74 449	57 839	16 610	
AUPU AGRI PERIURBAINE	377 802	164 748	213 054	
CONVENTION EDUCATION	1 000 000	123 280	876 720	
CAP VERT 2	42 500	39 546	2 954	
FORTALEZA STIMULATION	10 000	5 812	4 188	
MULTIPAYS	2 078 734	416 125	1 662 609	
NHAMATANDA 2	21 500	38 365		16 865
BUREAU MOZAMBIQUE	0	35		35
Sous-total	15 963 648	11 398 481	4 699 191	132 009
Ressources sur Fonds privés à affecter	323 628		323 628	
FDS/ PROGR. A OUVRIR	20 143	20 143		
TOTAL	16 307 419	11 416 604	5 022 823	132 009

Les variations des dépenses entre l'exercice 2009 et l'exercice 2010 sont données en annexe 1 par programme. Le tableau scinde les frais engagés sur le terrain, de ceux qui correspondent aux frais de structures indirects. La variation des ressources (subventions et dons) entre l'exercice 2009 et l'exercice 2010 est donnée en annexe 2 par programme.

Les Fonds dédiés sur subventions reçues correspondent aux programmes suivants au 31/12/2010 :

EDUCATION AU DEVELOPPEMENT : Le solde de 12 350 € correspond à des fonds privés perçus d'avance.

CAP VERT : Le programme a démarré le 1^{er} avril 2006 et s'est terminé le 31 Mars 2010. Le solde de 1 297 € correspond notamment à une subvention à recevoir de l'OIF.

UPA : Le projet a démarré en janvier 2007 et se terminera en décembre 2011. Le solde de 652 271 € correspond aux subventions à recevoir de l'Union Européenne et de l'Agence Française de Développement (AFD).

NHAMATANDA EAU : Le programme a démarré en 2008. Le solde de 51 649 € correspond notamment à une subvention à recevoir de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

FACILITE EAU : Le programme a démarré début 2008 pour une durée de 4 ans. Le solde de 237 534 € correspond aux subventions à recevoir de l'Union Européenne et de l'Agence Française de Développement (via Inter Aide, chef de file du projet).

BEIRA 2 : Le projet a démarré au 1^{er} août 2008 et se terminera au 31 juillet 2012. Le solde de 505 639 € correspond aux subventions à recevoir de l'Union Européenne.

CONVENTION PROGRAMME : Cette convention a démarré au 1^{er} octobre 2008 pour une durée de 3 ans. Le solde de 194 312 € correspond à la subvention restante à recevoir de l'AFD.

PARAIBA : Le programme a démarré en 2009. Le solde de 161 588 € correspond à la subvention à recevoir de l'Union Européenne.

TCHAD : Le programme a démarré en 2009. Le solde de 88 547 € correspond à la subvention à recevoir de l'Union Européenne.

GUINEE BISSAU : Le programme a démarré en 2009. Le solde de 17 864 € correspond à des fonds privés perçus d'avance.

EDUCATION MAPUTO : le programme a démarré en juin 2010 et se terminera en mai 2011. Le solde de 16 611 € correspond à des fonds privés perçus d'avance.

AUPU – AGRI PERIURBAINE : le programme a démarré au 1^{er} janvier 2010 et se terminera au 31 décembre 2012. Le solde de 213 054 € correspond à une subvention à recevoir de l'AFD.

CONVENTION EDUCATION : le programme a démarré au 1^{er} juillet 2010 et se terminera au 30 juin 2014. Le solde de 876 720 € correspond à des subventions à recevoir de l'AFD.

CAP VERT 2 : le programme a démarré au 1^{er} avril 2010 et se terminera au 31 juillet 2011. Le solde de 2 954 € correspond à des fonds privés perçus d'avance.

FORTALEZA STIMULATION : le programme a démarré en septembre 2010 et se terminera fin août 2012. Le solde de 4 188 € correspond à des fonds privés perçus d'avance.

MULTIPAYS : le programme a démarré le 1^{er} avril 2010 et se terminera le 31 mars 2014. Le solde de 1 662 609 € correspond à des subventions à recevoir de l'Union Européenne et de l'AFD.

Les Créances programmes feront l'objet des financements suivants :

SAO LUIS 3 : La créance de 10 131 € sera couverte entre autres par des fonds privés à recevoir.

NACALA : Le programme a démarré le 1^{er} janvier 2006. La créance de 20 150 € sera couverte par des subventions à recevoir courant 2011 (fonds provenant de Pro Victimis, Poweo et CFSI).

CAMETA 3 : Le programme a démarré fin 2008. La créance de 1 038 € sera couverte par des fonds à recevoir (La Redoute).

BUREAU BRESIL 2 : La créance de 26 376 € sera couverte par des fonds privés à recevoir courant 2011.

MAPUTO 4 : Le programme a démarré en 2009. La créance de 1 006 € sera couverte par des fonds à recevoir de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

SAO PAULO : Le coût total de ce projet est de 470 337 €. Ces fonds ont été transférés directement de l'UE au Bureau Brésil. Ce programme d'une durée d'un an s'est terminé fin 2009. Toutes les dépenses ont été réalisées et il reste une créance à percevoir d'un montant de 56 048 € qui sera couverte par le solde de l'Union Européenne à recevoir localement. Cela permettra également de couvrir une partie des frais administratifs du Bureau Brésil.

NHAMATANDA 2 : Le programme a démarré en janvier 2010 et se terminera au 31 décembre 2011. La créance de 16 865 € sera couverte par des fonds privés à recevoir courant 2011.

2.3 Autres créances

Au 31.12.2010, les subventions à recevoir sont comptabilisées pour un total de 3 814 226 € (cf. annexe 2).

Les subventions à recevoir pour l'année 2010 correspondent à 687 635 €. Il s'agit de subventions dont la convention a été notifiée avant le 31 décembre mais dont les fonds n'ont pas été encaissés à la date de la clôture.

Dans l'hypothèse où il est prévu que l'action ne soit pas menée à son terme ou soit engagée pour un montant inférieur au budget prévu, une provision pour dépréciation sera constatée.

Au 31 décembre 2010, les "subventions à recevoir années antérieures" pour 3 126 591 € correspondent à des subventions dont la convention a été notifiée lors des quatre exercices précédents mais dont les fonds n'ont pas été encaissés en totalité sur l'année 2010.

2.4 DISPONIBILITES

Le déplacement des placements du compte SICAV Essor vers la BSD et BSD Euros est lié au fait qu'au cours de l'année 2008, l'Association ESSOR a demandé à la Banque Scalbert Dupont de procéder à un chaînage des comptes et à un placement global de trésorerie.

Le portefeuille est constitué de placements en SICAV. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Une provision est comptabilisée si la valeur comptable à la date de clôture est inférieure au cours boursier à cette même date.

Les plus-values latentes sur titres de placement s'élèvent à 11 236 € au 31 décembre 2010 contre 8 292 € au 31 décembre 2009.

Les disponibilités correspondant à des valeurs étrangères sont valorisées au cours de la valeur au 31/12/2010.

2.5 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance figurant à l'actif du bilan sont liées à la gestion courante de l'association et correspondent à :

En €	31/12/2010	31/12/2009
Assurances expatriés	0	0
Assurance Responsable Secteur Rural	24	25
Assurance Essor mission sur le terrain	216	97
Assurance locale Essor	657	618
Abonnements France Télécom	27	12
Cotisation F3E	375	330
TOTAL	1 299	1 082

3. INFORMATION SUR LE PASSIF

3.1 FONDS ASSOCIATIFS ET AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	31/12/2009	Affectation du résultat 09	Autre mouvement	Résultat 2010	31/12/2010
Réserves	313 177	2 741			315 918
Fonds renouvellement nouveaux programmes					
Affectation aux programmes	0				0
Excédent de l'exercice 2009	2 741	- 2 741			
Excédent de l'exercice 2010				20 056	20 056
FONDS PROPRES	315 918	0		20 056	335 974

Par décision de l'Assemblée Générale, le résultat de l'exercice 2009 a été affecté en totalité en réserves (soit 2 741 €).

FONDS DEDIES AUX PROGRAMMES

CF. POINT 2.2

3.2 AUTRES DETTES

Il s'agit des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales. Ces dettes sont toutes à échéance inférieure à un an.

3.4 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Néant.

4 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

REMARQUES PRELIMINAIRES

La présentation du compte de résultat fait apparaître les flux générés par l'activité de financement des programmes de l'association sur l'année, en y reprenant les données des comptes de programmes (produits et charges).

Le tableau du compte de résultat comprend les "Ressources affectées aux programmes" puis les "charges affectées aux programmes" qui donnent un "Solde Activité Programmes" qui est nul. L'excédent de l'exercice est constitué des produits financiers et des transferts de charges.

Les Ressources Affectées aux Programmes comprennent les financements reçus sur l'exercice, plus ceux à recevoir pour couvrir des dépenses de l'exercice, moins ceux reçus pour couvrir des dépenses de l'exercice précédent, diminués de ceux qui n'ont pas encore été utilisés sur les programmes (dépenses à engager sur financements reçus), augmentés du solde des financements non utilisés l'an dernier.

Les Charges Affectées aux Programmes comprennent d'une part les dépenses directement imputées aux programmes y compris les salaires, indemnités, charges et voyages des responsables de programmes basés sur le terrain, et d'autre part les dépenses de fonctionnement affectées aux programmes.

Il y a lieu de faire remarquer que le compte de résultat n'inclut pas les dépenses effectuées sur financements locaux ou recettes locales des partenaires locaux.

Les pourcentages représentatifs de l'ensemble de notre activité figurent au tableau de répartition des subventions et dépenses des programmes (annexe 3).

4.1 FINANCEMENTS DES PROGRAMMES SUR L'EXERCICE

Les financements programmes s'élèvent à 4 244 K€, ils se décomposent de la manière suivante :

- Subventions et dons encaissés au cours de l'exercice : 3 583 K€
- Subventions octroyées et à recevoir au 31/12/10 : 3 814 K€
- Subventions à recevoir au 31/12/09 : <3 153> K€

4.2 FINANCEMENT A RECEVOIR SUR DEPENSES EFFECTUEES

Les financements à recevoir sur dépenses effectuées s'élèvent à 132 K€ et correspondent à la contrepartie des "Créances programmes" figurant à l'actif du Bilan. (cf. §4.2).

Ils concernent des programmes pour lesquels l'association a effectué des avances de trésorerie pour financer les dépenses engagées au cours de l'exercice.

Les programmes concernés ont fait l'objet d'une demande de financement auprès des bailleurs de fonds. Les fonds ont été reçus ou restent à recevoir.

4.3 DEPENSES A ENGAGER SUR FINANCEMENTS REÇUS

Elles correspondent au solde des financements reçus et à recevoir, non encore engagés sur des actions des programmes d'intervention à la date de clôture des comptes. Elles s'élèvent à 5 022 823 € et sont détaillées au passif du bilan sous l'intitulé "Fonds dédiés aux programmes". (cf.§ 4.3).

4.4 DEPENSES PROGRAMMES ENGAGEES AU COURS DE L'EXERCICE SUR FINANCEMENTS REÇUS

Le détail par programme des dépenses engagées depuis le début du programme et au cours de l'exercice est donné dans le tableau en annexe 1.

Ce montant d'un total de 2 767 548 € correspond d'une part, aux envois de fonds et dépenses directes pour le terrain dont le montant s'élèvent à 1 960 494 € et d'autre part, aux dépenses de fonctionnement du siège et aux salaires et charges du personnel expatrié qui s'élèvent à 807 054 €. (cf. annexe 1).

4.5 AUTRES INFORMATIONS

Effectif Total	24
• Cadres	17
• Employés	7
• Volontaire	0

4.6 FRAIS DE STRUCTURE

Le poids des charges de salaires et de la structure de fonctionnement s'élève pour l'exercice à 11,70 % des charges affectées aux programmes.

4.7 ENGAGEMENT HORS BILAN

Aucune provision pour indemnités de départ en retraite n'a été comptabilisée. Au 31 décembre 2010, elle s'élèverait à 11 165 €.

Données techniques du calcul de ces indemnités de départ en retraite :

- La provision est calculée selon la méthode rétrospective (en fonction des droits acquis par les salariés à la fin de l'exercice comptable)
- Le taux de progression des salaires retenus est de 2%.
- Le taux d'actualisation est de 4%.
- Les droits ont été établis conformément à la loi ou aux conventions collectives dont dépend la société.
- Départ à la retraite à l'initiative de l'employé
- Age de départ à la retraite fixé à 65 ans.
- Charges sociales comprises dans la provision.

Dans le cadre de l'application de la loi n° 2004-391 du 4 mai 2004, relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du "droit individuel à la formation" est de 1301 heures au 31 décembre 2010 pour l'ensemble des salariés concernés.

La valorisation de ces heures représente la somme de 16 285 €.

4.8 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires à titre gratuit ne sont pas comptabilisées. A titre indicatif elles peuvent être détaillées comme suit, sans que la liste soit exhaustive :

Provenance	Type d'appui	Appuis en temps (en jours)	Valorisation Appuis (en euros)
Trophées des Vainqueurs	Sous-traitance	3 jours	900
	25 Polos avec logo Essor	-	480
Cabinet Wenner	Conseils Juridiques	1 jour	500
Imprimerie IDC	Cartes de vœux	-	7 000
	Plaquette Présentation Essor	-	590
Ingram Micro	10 unités centrales	-	500
CIC	5 ordinateurs portables	-	2 000
100% VAD	Plaquettes et photocomposition	2 jours	600
Canon	Maintenance	3 jours	900
Habilclass	Matériel de classement	-	500
Bénévoles	Carte de vœux	65 jours	4 550
Bénévoles	Education au Développement	21 jours	2 100
Paroisse St Paul	Prêt salle		300
CYO	Site Internet	1 jour	500
Total		96 jours	21 420 €

4.9 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges correspondent aux financements reçus de l'Etat dans le cadre des emplois jeunes.

4.10 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier se décompose comme suit :

Produits financiers: 3 888 €.

4.11 AUTRE RESULTAT

Les autres produits correspondent à des aides de l'état relatifs à des contrats uniques d'insertions pour 16 168 €

4.12 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Au 31 décembre 2010, le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat atteint 20 016 €.

DOCUMENT ANNEXE : SUBDIVISION COMPTABLE

La subdivision comptable est détaillée par programmes :

4020	Belém 3
4021	Sao Luis 3
4022	Acomva
4023	Joao Pessoa 2
4024	Manaus 2
4025	Sao Paulo
4026	Rural 3
4027	Fortaleza 3
4028	Cameta 2
4035	Education au Développement
4037	Dép. Coord. Prog. ruraux
4038	Bureau Brésil
4039	DG Brésil
4040	Education Maputo
4041	Facilité Eau
4042	Convention Programme
4045	Nhamatanda Eau
4046	Nhamatanda
4047	Amdec 2006
4048	Nacala
4049	Upa
4052	Paraiba
4054	Manaus 3 FIP
4057	Fortaleza Stimulation
4058	Cameta 3
4060	Cap Vert
4061	Tchad
4062	Guinée Bissau
4063	Cap Vert 2
4065	Multipays
4067	Convention Education
4068	Bureau Brésil 2
4073	Maputo 4
4074	Beira 2
4076	Nhamatanda 2
4077	Aupu Agri périurbaine
4078	Bureau Mozambique

Ces comptes sont également divisés par type de dépenses :

40X/ ENVFD	Envois de fonds sur le terrain
ENVLS	Voyage Lancement Suivi
ENVLSHCE	Voyage Lancement Suivi Hors Cofinancement
FAID	Refacturation 1 % Inter Aide
FORM	Formation
FSSHC	Frais structure siège hors cofinancement
FSSIE	Frais structure siège
HTER	Achats pour le terrain
MISS	Missions
PESHC	Personnel Essor hors cofinancement
PESS	Personnel Essor
PREC	Préconception
SAL	Salaires des animateurs
SAL HC	Salaires animateurs hors cofinancement
VOY	Voyages assurances animateurs

ESSOR - DEPENSES: AFFECTATION TERRAIN ET FRAIS STRUCTURE INDIRECTS

PROGRAMME	CUMUL DEPENSES 31/12/09		DEPENSES 2010		CUMUL DEPENSES AU 31/12/10 TOUS PROGRAMMES		cumul dépenses 2010 pignes non soldés
	FRAIS TERRAIN	FR-STRUCT. INDIRECTS	FRAIS TERRAIN	FR-STRUCT. INDIRECTS	FRAIS TERRAIN	FR-STRUCT. INDIRECTS	
DEP/PROG.A OUVRIER	20 143	0	0	0	20 143	0	20 143
BELEM 3	259 592	35 998	0	0	259 592	35 998	295 590
MANAUS 2	537 135	124 026	0	0	537 135	124 026	661 161
SAO LUIS 3	196 359	50 715	6 762	2 397	203 121	53 112	256 234
DG BRÉSIL	984 425	118 753	0	0	984 425	118 753	1 103 177
BUREAU BRÉSIL	420 290	44 265	0	0	420 290	44 265	464 554
NHAMATANDA	398 901	130 755	17 149	40 803	416 050	171 558	587 608
EDUC.DEVELPT	0	74 507	2 898	19 363	2 898	93 870	96 768
Dép. coord prog ruraux	39 992	0	0	0	39 992	0	39 992
CAP VERT	951 279	139 650	67 142	-15 376	1 018 421	123 674	1 142 096
AMDEC 2006	837 730	86 235	6 379	-35 698	844 109	50 537	894 646
NACALA	283 200	27 571	91 996	-25 636	375 196	1 735	376 932
UPA	631 032	83 372	261 305	33 294	892 337	116 666	1 009 003
DIAGNOSTIC	18 700	0	0	0	18 700	0	18 700
RAID AMAZONE	8 731	0	0	0	8 731	0	8 731
EXPO VENTE C.Roussel	1 053	0	0	0	0	0	0
FRIO	4 390	0	0	0	4 390	0	4 390
NHAMATANDA EAU	166 388	31 004	84 831	6 873	251 219	37 877	289 097
ACOMVA	25 603	3 871	38 032	2 337	63 635	6 208	69 843
FACILITE EAU	359 580	47 744	174 838	17 043	534 418	64 787	599 205
CAMETA 3	51 648	2 353	27 049	9 987	78 697	12 340	91 038
BEIRA 2	402 761	80 356	282 263	11 878	685 024	92 234	757 258
CONVENTION PROGRAMME	58 810	115 968	80 240	105 007	139 050	220 975	360 026
PARAIBA FIP	201 503	17 444	218 753	21 324	420 256	38 768	459 024
MICRO PROJET MONAPO	5 000	0	0	0	0	0	0
MANAUS 3 (FIP)	22 347	3 174	32	-53	22 379	3 121	25 500
TCHAD	172 079	25 935	88 386	50 084	260 465	76 019	336 485
GUINEE BISSAU	86 500	147	122 197	3 816	208 697	3 963	212 661
BUREAU BRÉSIL 2	61 250	12 395	69 168	0	130 418	12 395	142 814
MAPUTO 4	86 058	10 337	40 418	15 319	126 476	25 656	152 132
SAO PAULO	96 048	0	0	0	96 048	0	96 048
AUPT AGRI PERIURBAINE	0	0	145 213	19 535	145 213	19 535	164 748
BUREAU MOZAMBIQUE	0	0	35	0	35	0	35
CONVENTION EDUCATION	0	0	43 237	80 042	43 237	80 042	123 281
CAP VERT 2	0	0	39 341	205	39 341	205	39 546
EDUCATION MAPUTO	0	0	53 045	4 794	53 045	4 794	57 839
FORTALEZA STIMULATION	0	0	5 812	0	5 812	0	5 812
MULTIPAYS	0	0	315 409	100 716	315 409	100 716	416 125
NHAMATANDA 2	0	0	35 015	3 350	35 015	3 350	38 365
TOTAL	7 388 527	1 266 575	2 296 943	470 805	9 679 417	1 737 187	11 416 604
Total	8 655 102		2 767 548		11 416 604		

coûts directs des programmes (cf. § 4.4 de l'annexe) hors coûts du personnel expatrié

1 960 494

807 054

2 767 548

TOTAL dépenses de l'exercice

ESSOR - SUBVENTIONS ET DONNS : AFFECTATION PAR PROGRAMME

PROGRAMME	1	2	3	4	5	6	Cumul subventions et dons au 31/12/2010	Cumul subventions et dons au 31/12/2010 1-2-3+4-5-6	Cumul subventions et dons au 31/12/2010 1-2-3+4-5-6	Dotations à l'investissement	Dotations à l'équipement	Dotations à l'entretien	Dotations à l'investissement	Dotations à l'équipement	Dotations à l'entretien	Dotations à l'investissement	Dotations à l'équipement	Dotations à l'entretien	
FDS/PROG. A OUVRIER	12 463						12 463	12 463											
SUBV.DONNS SANS AFFECT.	184 901		25 666			7 680	20 143	20 143											
REC.MAINTIEN SANS AFFECT.	40 070		74 094			58 894	269 461	269 461											
CARTES DE VOELUX	16 034		10 091			-65 329	48 835	48 835											
DONNS ECOLE	300					-20 792	5 332	5 332											
SCAD 2004	17 700					-320	0	0											
BELEM 3	298 795					-17 700	0	0											
SAO LUIS 3	243 603		2 500			-3 207	295 590	295 590											
MANAUS 2	678 745					-17 583	661 161	661 161											
BUREAU BRESIL	470 704	13 964	3 293			4 522	464 554	464 554											
DG BRESIL	1 148 645					-45 467	1 103 177	1 103 177											
MHAMATANDA	558 058	20 055	49 604			2 500	587 608	587 608											
EDUCATION AU DEVELOPT	74 461		32 157				106 618	106 618											
Ddp coordination pgr ruraux	40 000						40 000	40 000											
CAP VERT	1 129 375	227 989	257 881	4 126		-20 000	1 143 393	1 143 393											
AMDEC 2006	883 510	48 713	50 848			-1 000	894 646	894 646											
NACALA	295 494	37 500	73 888	23 900		1 000	356 782	356 782											
UPA	1 636 548	702 005	290 835	435 896		0	1 661 274	1 661 274											
DIAGNOSTIC	18 700						18 700	18 700											
RAID AMAZONE	8 731						8 731	8 731											
EXPO VENTE C. Roussel	0						0	0											
FRIO	10 690						10 690	10 690											
MHAMATANDA EAU	193 746		114 600	33 000		-6 300	4 390	4 390											
ACOMIVA	38 233		25 452			5 818	69 643	69 643											
FACILITE EAU	818 400	334 371	206 120	131 552		15 033	836 738	836 738											
CAMETA 3	90 373	60 000	45 000	14 627			599 205	599 205											
BERA 2	1 150 337	651 313	283 320	458 483		22 000	90 000	90 000											
CONVENTION PROG. FP	570 297	385 000	192 500	192 500		-15 959	554 338	554 338											
PARABA	516 614	329 132	219 441	138 639		15 000	620 612	620 612											
MICRO PROJET MONAPO	5 500					-500	0	0											
MANAUS 3 (FP)	21 600						21 600	21 600											
TCHAD	364 999	194 729	120 216	111 362		3 177	426 052	426 052											
GURNEE BISSAU	195 198	54 858	90 185			0	230 525	230 525											
BUREAU BRESIL 2	100 802					15 636	116 438	116 438											
MAPUTO 4	161 851	90 351	70 000	20 351		-10 725	151 126	151 126											
SAO PAULO	43 000	13 000	10 000				40 000	40 000											
EDUCATION MAPUTO	0	-10 000	38 500				74 449	74 449											
AJPU AGR PERAMBANE	0		170 070	197 007		27 949	57 839	57 839											
CONVENTION PROG. EDUCATION	0		424 536	575 464		10 725	377 802	377 802											
CAP VERT 2	0			22 500		20 000	42 500	42 500											
PORTALEZA STABILISATION	0					10 000	10 000	10 000											
MULTIPAYS	0		655 465	1 393 269			416 125	416 125											
MHAMATANDA 2	0		20 000	1 500			21 500	21 500											
BUREAU MOZAMBIQUE	0						39 365	39 365											
TOTAL	12 058 550	3 152 974	3 583 652	3 814 226	0	0	16 307 419	16 307 419											
Montant total encaslé en 2010			3 583 652																
Montant total net à recevoir 2010			651 253																
Financements programmés 2010			4 244 304																

4.3

4.2

ORIGINE DES RECETTES ENCAISSEES ESSOR

ORIGINE	2007		2008		2009		2010	
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
Union Européenne	999 344	42,62%	798 464	29,67%	1 087 216	36,38%	1 444 336	40,30%
AFD	349 940	14,92%	796 682	29,61%	339 169	11,35%	1 085 294	30,28%
Collectivités locales	25 943	1,11%	61 500	2,29%	93 750	3,14%	90 000	2,51%
Organisations Internationales					78 785	2,64%	77 028	2,15%
ONG et fondations	567 536	24,20%	711 068	26,43%	755 061	25,26%	669 210	18,67%
Dont :								
Frères de Nos Frères	49 000 €		25 000 €				45 000 €	
Fondation Lord Michelham	75 000 €		67 365 €		145 000 €		100 000 €	
Particuliers et entreprises	162 593	6,93%	183 212	6,81%	164 508	5,50%	162 475	4,53%
TOTAL ENCAISSE	2 105 355	89,78%	2 550 927		2 518 490		3 528 342	
Financements locaux	239 695	10,22%	139 853	5,20%	470 337	15,74%	55 310	1,54%
TOTAL GENERAL	2 345 051	100,00%	2 690 780	100,00%	2 988 827	100,00%	3 583 652	98,46%

DEPENSES PAR NATURE ESSOR

NATURE	2007		2008		2009		2010	
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
Envois de fonds	1 491 088	64,26%	1 601 139	65,05%	1 935 392	60,17%	1 720 167	62,15%
Salaire et Allocations Responsables de projets + frais de suivi par le siège	371 463	16,01%	444 920	18,07%	514 804	16,00%	649 982	23,49%
Salaires Europe et Frais Généraux	218 077	9,40%	275 625	11,20%	296 064	9,20%	342 089	12,36%
TOTAL DEPENSES	2 080 627	89,67%	2 321 685		2 746 260		2 712 238	
Dépenses couvertes par financements locaux	239 695	10,33%	139 853	5,68%	470 337	14,62%	55 310	2,00%
TOTAL GENERAL	2 320 323	100,00%	2 461 538	100,00%	3 216 597	100,00%	2 767 548	100,00%

Ce tableau reprend les opérations comptables à la date à laquelle elles ont eu lieu sans tenir compte de la période pour laquelle elles ont été produites.